



Non déclaration impôts et activité professionnelle

Par **yogi**, le **14/11/2014** à **19:24**

Bonjour.
Suite a des soucis professionnels, j'ai démissionné d'un poste de contractuel (fonction hospitalière pdt 14 ans), pour créé une association le 1e janvier 2013 afin de commencer une activité yoga/Developpement-personnel pour mon compte mais avec une philosophie associative (cours et stages à tarifs associatifs, le projet fou est de créer a terme un accueil type ashram laïque inédit.)
J'ai encaissé les sommes générés par l'activité, non rentable, ayant des frais important (location de salles). Je n'ai rien déclaré pour 2013. Je perçois depuis novembre 2013 une aide de la Caf (allocation logement et rsa, interrompu depuis août 2014 car je n'ai pas renvoyé mes déclaration de revenus trimestriels...)
Actuellement, l'activité est plus rentable et je voudrais régulariser tout ça... passer en auto entreprise ou micro entreprise... comment m'y prendre pour cela et tout en espérant continuer de bénéficier encore des allocation de la Caf dont j'ai besoin encore...est ce possible...? Merci de vos précieux conseils...!

Par **moisse**, le **14/11/2014** à **19:32**

Bonsoir,
En clair vous avez organisé une activité professionnelle en association à but non lucratif tout en voulant gagner de l'argent.
Vous allez voir arriver tout le monde sur le dos, fisc en premier, institution de retraite (RSI...) en second.
Courage.

Par **francis050350**, le **23/11/2014** à **18:26**

Bonsoir ,
Toute la question est ; Quel est le statut de l'interlocuteur ?
S'il est président de l'association OK pour le risque , sinon ; pas de risque .